L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 2 AOUT. 1870.

23me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-RÉDACTEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 2 AOUT.

CONDITIONS DES ÉDITIONS : PARAÎT UN JOUR.

MAISON A. ROCHEREAU & CIE. — La maison A. Rocherau & Cie est une des maisons de commerce les plus hâchelées et les plus importantes de la Nouvelle-Orléans. Fondée en 1840 par M. Eugène Rocherau et dirigée depuis longtemps déjà par MM. Albin Rocherau et William T. Hepp, elle a acquis une réputation qui n'est étendue jusque sur les principales places de commerce des deux mondes. Chargée de la vente d'un grand nombre de propriétés, de l'administration de forts capitaux et consignataire de marchandises considérables, cette maison a, en tout temps, su justifier par son tact et sa prudence la confiance de ses nombreux commettants. Nous pouvons donc regarder tout changement qui survient dans la composition de ses membres comme un événement à noter dans l'histoire de notre communauté commerciale.

Un avis très brief inséré dans nos colonnes, annonce au public qu'à partir du 1er août MM. Charles T. Dugazon, Pierre Crabités et Ernest Merilh ont été admis comme associés dans la société A. Rocherau et Cie, qui conserve la même raison sociale. Ce que l'avis ne dit pas nous pouvons le dire : c'est que ces trois messieurs, employés depuis de longues années dans la maison, ont été les collaborateurs assidus et zélés de MM. Rocherau et Hepp, et que c'est après avoir eu des preuves nombreuses de leur capacité et de leur dévouement aux intérêts de la société et de ses commettants, que ces derniers se sont décidés à partager avec eux la responsabilité que donne la gestion d'une aussi importante maison. Les nouveaux associés, qui sont déjà depuis longtemps au courant des affaires de leur société, seront toujours pour les guider l'expérience et les connaissances financières et commerciales de MM. Albin Rocherau et Hepp. Cette adjonction de trois membres actifs ne fera donc que consolider la maison et lui assurer un avenir de plus longue durée. Nous souhaitons à la nouvelle société la continuation de la prospérité qui a si justement couronné les travaux de l'ancienne.

UNE TRAMPETTE A MOBILE. — Les journaux de Mobile de dimanche nous apportent le compte-rendu détaillé d'une terrible tempête qui a éclaté samedi 23 midi et dont, en deux heures de temps, a causé de grands ravages, entraîné au loin et fait sombrer un grand nombre de bâtiments, enlevé des toits, inondé une partie de la ville, etc. Les dommages sont évalués à $250,000.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE DE JEFFERSON.—Par un avis qu'ils verront plus loin, les membres de cette Société sont convoqués pour ce soir, au local habituel, à 8 heures précises. Il s'agit d'affaires importantes et les membres sont invités à être ponctuels.

ECOLE CLASSIQUE ET COMMERCIALE. — L'abondance des matières nous force à renvoyer à demain le compte-rendu des examens et de la distribution des prix à cette école. M. Bléton, le directeur, nous prie d'annoncer que les cours rouvriront jeudi 4 août.

PHOTOGRAPHIE DE LA MITRAILLEUSE.— M. Alex. Malas, graveur, passage de la Bourse No 25, nous a envoyé une photographie de la Mitrailleuse, la nouvelle arme inventée par le commandant Soultz et qui tire cent-dix coups par minute. C'est une machine compliquée portée sur quatre roues et qui se compose de 22 canons de fusil du fort calibre qui se chargent d'un seul coup par la culasse. On trouvera des photographies de la Mitrailleuse à vendre chez M. Malas.

NOUVELLE ATTESTATION.—On verra dans nos colonnes d'annonces que MM. Pike, Brother & Co. ont reçu de leur correspondant de Shreveport, pour collection, une moitié du billet No 5029, classe 1, de la Loterie de la Louisiane, tirée le 10 du mois dernier, donnant au détenteur droit de recevoir la moitié du prix de $8000. MM. Pike, Brother & Co. annoncent en même temps qu'ils ont reçu de la Loterie pour leur commettant une somme de $4000 en paiement de sa moitié de billet. Voilà des noms solides, connus et qui ne permettent pas de concevoir le plus léger doute sur la parfaite bonne foi et loyale avec laquelle la Loterie de la Louisiane accomplit ses engagements. Quand une maison de finance aussi bien famée donne une telle attestation, c'est qu'il y a dans le fait attesté autant de réalité que possible et cela mérite le second au crédit de l'entreprise. Nous croyons donc qu'après des épreuves aussi sérieuses, le public peut prendre en toute confiance et acheter des billets de la Grande Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Abus de Pouvoir

PAR LA MILICE NOIRE A SAINT-JACQUES.

Nous lisons dans le *Louisianais* de samedi :

HAUTS FAITS DE LA MILICE.—Les bêtises deviennent souvent des choses sérieuses.

Il n'est pas bon que des insensés obéissent à un instinct brutal, mais, à un conseil perfide, ou à une vanité ridicule.

En tout cas, il n'y a qu'une âme infernale le conseil qui pousse, à cette heure de liberté pour tous, exciter l'antagonisme des races et irriter le noir contre le blanc.

Voici le fait.

Les miliciens, des miliciens noirs, armés, en uniforme, équipés, commandés, paraîssaient à la "Longue Vue," partie inférieure de notre paroisse.

Un d'eux, Jean Duval, bousculà brutalement un paisible blanc qui était sur la levée, E. Decarreux.

Le bousculé se releva, prit son pistolet, fit feu et égratigna le cavalier.

La maison Descarreux fut immédiatement cernée par les miliciens en armes et obéissant à des chefs. Coups de fusil furent tirés par plusieurs d'entre eux. Des balles vinrent frôler l'arrestation de M. Descarreux et de M. T. Brignac qui se trouvait au domicile de Descarreux—Menaces prononcées contre les prisonniers—Mauvais traitement—Leur emprisonnement pendant la nuit—Rassemblement de 200 miliciens noirs, tous plus ou moins armés de mousquets ou de revolvers, etc.

Le lendemain matin, 30 ou 40 de ces miliciens, ivres sifflant, tambour en tête, drapeau flottant et les armes à la main, et à cheval, conduisant les deux prisonniers à Bluxmaker, le juge de paroisse, qui est en même temps le général de la milice.

Le fait s'avant été connu, ordre avait été demandé au juge et obtenu pour que les deux prisonniers fussent livrés à M. J. Landry, député-shérif. Mesdames les miliciennes refusèrent de livrer les prisonniers et continuèrent leur marche triomphale vers le lieu du rendez-vous général.

L'affaire devait paraître à 8 heures, à la maison de cour.

La foule se porta à la maison de Cour. Rien, rien, rien.

M. E. P. Poché avait fièrement invoqué la loi.

Les juges avait relâché les prisonniers sans "bonds," sans cautionnement.

Et nous disons en bon français :

Soumettons-nous à la loi martiale ?

Depuis quand la milice existe-t-elle ?

Ordre supérieur a été donné d'enrôler la milice ; mais enrôler ne signifie pas armer, équiper, "driller," commander, faire un corps de miliciens exclusivement noirs.

Enrôler signifie prendre les noms de tous les citoyens tombant sous l'action de la loi.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles

Souscription Patriotique

OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

—AU PROFIT—

Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé :

Président : ALBIN ROCHEREAU ; Vice-Présidents : JOSEPH GIROD, PAUL ESTEBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND ; Secrétaire, J. TOUAREK ; Trésorier, ERNEST MÉRILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste paraphée par le président et le secrétaire du bureau, est autorisé à recevoir des souscriptions. Des listes de souscription ont en outre été déposées aux endroits suivants :

A. Rocherau, 16 et 18, rue St-Louis.
Bureau de l'*Abeille*, 73, rue de Chartres.
F. Tujague, 14, rue de Chartres.
Bureau de la *Renaissance Louisianaise*, rue Conti, coin du Passage de la Bourse.
Bureau de l'*Epoque*, 111, rue de Chartres.
Hôtel de Ecosse, coin Chartres et Bienville.
Théophile Gollain, coin Dauphine et Vieille-Levée.
Joseph Leblanc, 265, rue Vieille-Levée.
Bodet et Guerdan, 41, rue Vieille-Levée.
I. Dumontell, coin Canal et Bourbon.
L. Grand, 15, rue Carondelet.
J. Tugue, rue Dryades, près Poydras.
A. Maquère, coin Remparts et Poydras.
D. Forbelin, au Stock Landing.
Camille Barbe, coin Madison et Vieille-Levée.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $60. Bureaux, 168, Canal.

L'Alsace et la Lorraine.

Nous recevons sur le sujet que nous avons traité dans l'*Abeille* de jeudi dernier une intéressante communication d'un correspondant. Nous la publions avec plaisir car elle élucide une question que les écrivains prussiens cherchent à obscurcir, et elle vient à l'appui de la réponse que nous avons faite au *Pingsten*.

Nouvelle Orléans, 29 juillet 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Voudrez-vous bien me permettre d'ajouter quelques mots à l'article publié dans l'*Abeille* du jeudi matin et dont je suis ce qui a paru récemment dans le *Pingsten*, sous le titre suivant : "*The German Rhine*"

Qu'est-il donc arrivé dans le cabinet de réalistes de Prusse, pour que ce journal, qui est généralement bien informé sur ce qui concerne la France, ait pu faire sortir de ses gonds un tel amas de lèvres historiques, géographiques et ethnographiques *absolument* à ce pays ? Je n'incriminerai pas des erreurs vénielles comme celle qui attribue des fortifications imaginaires à la ville de Nancy, ou encore, entre le Rhin et la chaîne des Vosges les quatre départements de la Lorraine qui, en compagnie des deux départements de l'Alsace, forment la marche de ce général prussien que l'écrivain du *Pingsten* fait pénétrer dans les provinces *alsaciennes*, en remontant la vallée de la Moselle, il serait difficile de dire certainement échappé jusqu'ici aux hommes du métier dans l'Ancien Monde, ou plutôt s'il ne faut pas se borner à voir dans la phrase incriminée un peu obscure de l'écrivain un effet de la confusion qui existe dans ses idées sur ce qui constitue l'Alsace et sur ce qui constitue la Lorraine. Si cette dernière hypothèse est la vraie, un simple coup d'œil sur deux cartes de la France, l'une antérieure, l'autre postérieure à 1789, suffira pour donner à l'écrivain des notions précises sur la géographie matérielle de ces contrées, en ce qui concerne ce que j'appellerai leur géographie *morale*, nous allons essayer de la déduire de la logique des faits et des événements de l'histoire.

Ce que l'écrivain du *Pingsten* dit de l'origine, de la langue, des mœurs, des habitudes germaines des populations du Haut-Rhin et du Bas-Rhin est vrai dans une très grande mesure. Je dis dans une *très grande* mesure seulement, parce qu'il était impossible qu'une communauté de vie politique ayant déjà duré plus de deux siècles, n'eût pas produit entre l'Alsace et les autres parties de la France un flux et un reflux d'individus et d'idées dont l'effet naturel devait être d'amalgamer graduellement les deux peuples et conséquemment d'affaiblir peu à peu les différences existant primitivement entre eux.

Qu'il y ait encore énormément à faire pour effacer entièrement ces différences, nul, à coup sûr, de ceux qui ont été ou sont personnellement en France qui sont le coup accéléré ce résultat. Mais tirer de ces prémisses les conclusions qu'en tire l'écrivain du *Pingsten*, c'est à coup sûr ne tenir aucun compte, non seulement des effets inévitables du contact permanent entre les deux populations dont je parlais tout à l'heure, mais encore d'un phénomène tout à fait particulier à la France, phénomène que M. Michelet décrivit fort bien, il y a quelque quarante ans, dans un travail historique dont le titre m'échappe en ce moment. Je veux parler de cette puissante faculté d'assimilation dont il a plu à la Providence de faire un des traits principaux du génie français. Grâces à cette agence mystérieuse, une contrée, qui, il y a cinq siècles, était partagée entre vingt souverainetés diverses, dont plusieurs tout à fait étrangères à l'ensemble du pays, nourrit aujourd'hui l'agglomération d'hommes la plus unie, la plus homogène, la plus compacte, et je puis m'exprimer ainsi, au point de vue du sentiment national, dont l'histoire fasse mention. La sans doute, comme partout ailleurs, il y a eu, il y a encore, il y aura toujours des diversités d'opinion, voire même des divisions très profondes sur les questions intérieures. Mais, si l'on en excepte la tentative de séparation qui eut lieu en Corse, en 1763, à nulle époque, depuis plusieurs siècles, on ne trouvera pas dans l'histoire de la France, un seul acte insurrectionnel, une seule conspiration individuelle, ayant pour objet la distraction de la moindre parcelle du sol national au profit d'un pays voisin, soit d'une idée d'indépendance locale. Combien d'autres Etats peuvent en dire autant ?

Il était écrit que l'Alsace, elle aussi, toute germaine qu'elle était, ne pouvait résister à cette influence assimilatrice de la France, qui est, en quelque sorte, la loi complémentaire de toutes les acquisitions de territoire faites successivement par celle-ci. Les occasions de *réunion* ne lui ont certes pas manqué depuis 262 ans. Mais rien n'y a fait, pas plus la guerre étrangère que la guerre civile. En 1792, la Lorraine, province qui lui est contiguë, était envahie par les Prussiens. L'armée française était désorganisée, tout ce qui en restait était dirigé contre l'ennemi. L'Alsace était sans garnisons pour la comprimer. Se trouva-t-elle, l'Alsace ? Oui, elle se remua : elle se fit prêter serment aux volontaires aux plaines de Valmy, et un de ces volontaires allait avoir l'insigne gloire d'attacher son nom allemand de Kellerman à la première victoire de la Révolution, et de refouler du même coup l'invasion allemande au delà de la frontière. Quelques années après, on sait ce que le bâle de la même Alsacien fit à Marengo contre une autre armée allemande.—Plus tard, en 1814, plus tard encore en 1815, (cette dernière fois cela dura trois ans) l'Alsace fut occupée par les armées alliées, dans lesquelles l'élément allemand tenait, comme on sait, une très grande place. Pendant ce temps-là, la France était terrassée, humiliée, foulée aux pieds. Qui a jamais ouï dire que l'Alsace, remise à ses mêmes hôtes, ait eu aux jours de l'adversité, alors demandé à redevenir allemande ?

Aussi recueille-t-elle aujourd'hui le prix de sa fortitude et de sa fidélité, et ce prix c'est l'estime, l'admiration et *la confiance* du reste de la France. Demandez à tout ce monde qui s'agite depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, depuis les Alpes, le Jura et les Vosges jusqu'à l'Océan, demandez-lui à qui revient la palme du patriotisme et vous n'entendrez pas une seule voix qui ne réponde : A l'Alsace !

Et c'est là le peuple dont l'écrivain du *Pingsten* a dit qu'il *verrait avec indifférence les soldats prussiens venir chez lui, tandis que les soldats de Prusse y seraient considérés comme des étrangers !* Encore une fois, qu'a-t-il donc passé dans le cabinet de rédaction du *Pingsten* ?

J'ai parlé tout à l'heure de la confiance que l'Alsace inspire à la France. Si cela n'avait pour de cette-là, n'agirait-elle pas à son égard comme l'Empereur de Russie agit envers la Pologne ? Ne chercherait-elle pas à achever de la dépossédaner dans le plus bref délai possible, en lui interdisant, dans la mesure de son pouvoir, la conservation de sa vieille langue et de ses vieilles habitudes ? Loin de là, voici ce que fait la France :

Chacun sait que, dans notre pays, l'instruction publique est centralisée comme tout le reste. Il y a quelque chose, dans Paris et par des hommes venus de toutes les parties du pays, qui sont dressés les programmes d'études pour les écoles primaires de tout le territoire. Or il y a, de ces programmes qui sont spécialement destinés à l'Alsace, *l'enseignement de l'allemand y figure côte à côte avec celui de l'anglais !* Ainsi bien y a-t-il tout lieu de croire que c'est dans ce respect scrupuleux qu'elle a pour les mœurs, les usages, les convenances des populations nouvellement annexées, dans le régime d'égalité avec les anciennes provinces dont elle les fait jouir, que gît pour le secret de la facilité et de la promptitude avec lesquelles la France se rattache, pour ainsi dire, corps et âmes. Quelque soit, du reste, la cause du phénomène, l'expérience en a été renouvelée assez souvent et toujours avec des résultats assez concluants pour que l'on puisse prédire par analogie, que, si un jour il arrive, ce que personnellement je souhaite peu,—que la France s'élève, ailleurs qu'en Alsace, jusqu'à la rive gauche du Rhin, 50 ans ne se passeront pas avant qu'à Mayence, à Coblentz, à Cologne et à Trèves, on soit aussi bon Français qu'on peut le faire en Bretagne ou en Bourgogne, sans pour cela cesser de parler l'allemand à cœur joie, de s'abreuver de bière et d'aimer fort le *sourcroud*.

Passons maintenant à la Lorraine, c'est-à-dire aux départements des Vosges, de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle, tous quatre situés, non, comme le dit l'écrivain du *Pingsten*, entre le Rhin et la chaîne des Vosges, mais bien sur le versant opposé de celle-ci. Ici, sauf une réserve à laquelle nous reviendrons dans un instant, les traces de germanisme ne se trouvent nulle part. La raison en est bien simple : c'est que la Lorraine, prise dans son ensemble, n'a jamais eu rien de commun avec l'Allemagne, si ce n'est quelques liens de fidélité qui, à des époques reculées, la mirent, d'une façon intermittente, dans la dépendance nominale du Saint-Empire. Mais autant on peut dire que la Lorraine, du Dauphiné, et de même que toutes autres parties de la France actuelle dont nul ne s'est jamais avisé de contester l'origine gauloise et le caractère français.

Maintenant il est très vrai qu'à l'extrême frontière de la Lorraine, dans le département de la Moselle, l'Allemand est, dans beaucoup de cas, la langue maternelle des enfants. Après tout, l'existence de cette anomalie apparente s'explique par ce fait que, sur cette partie de la frontière, la ligne de démarcation entre la France et le territoire étranger est tout à fait imaginaire, comme l'est, par exemple, le lowsty-line entre les Etats de la Louisiane et du Mississippi. Aucun obstacle matériel n'empêchant les habitants des deux pays voisins de se visiter, de mener une existence commune à beaucoup d'égards, la frontière ne peut empêcher les uns de *désirer* jusqu'à un certain point sur le sol de la France. Demandez à tout ce monde qui s'agite depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, depuis les Alpes, le Jura et les Vosges jusqu'à l'Océan, demandez-lui à qui revient la palme du patriotisme et vous n'entendrez pas une seule voix qui ne réponde : A l'Alsace !

Et c'est là le peuple dont l'écrivain du *Pingsten* a dit qu'il *verrait avec indifférence les soldats prussiens venir chez lui, tandis que les soldats de Prusse y seraient considérés comme des étrangers !* Encore une fois, qu'a-t-il donc passé dans le cabinet de rédaction du *Pingsten* ?

Agréez, etc.,

F. L.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches traduites à l'Abeille.

Nouvelles de la guerre en Europe.

Les Prussiens venant dans les lignes françaises.

Ils sont envoyés à Tours.

Résidents français à Bade.

Ils sont enchaînés et envoyés à la frontière.

Sympathie des provinces danubiennes pour les Français.

Un câble entre Copenhague et la France.

Une correspondance de Londres au N. Y. Herald.

Elle explique le plan des Prussiens.

Les troupes françaises se retirent de Rome.

Traité conclu avec l'Italie.

Avis donné au Pape d'aller à Malte.

Le père Hyacinthe public une lettre contre l'infaillibilité.

Victoire Démocratique dans le Kentucky.

La torture rétablie aux Etats-Unis.

Moyen d'investigation dans la Caroline du Nord.

Nouvelles européennes.

Paris, 1er août.—En outre des passeports exigés par la route prussienne, les sujets des Etats qui combattent contre la Prusse doivent avoir une permission spéciale du ministre de l'Intérieur pour entrer en pour voyager en Prusse.

Des citoyens français trouvés dans le duché de Bade ont été conduits enchaînés à la frontière et forcés de payer pour les places où on les enfermait afin de les protéger contre les violences de la populace.

Le duc de Cadore, actuellement à Stockholm, va remplir une mission analogue.

La *Liberté* dit que l'occupation de la Belgique par l'Angleterre bouleverserait la situation respective de la France et amènerait probablement l'Autriche et la Russie dans la guerre.

L'armée belge d'observation occupe la ligne entre Liége et Aix-la-Chapelle.

Rhône, 1 août—Un autre détachement de l'armée française est parti de Civita-Vecchia pour Marseille, aujourd'hui.

Berlin, 1 août—L'hésitation apportée à l'ouverture des hostilités et le délai mis à la déclaration de guerre ont amené les tribuns ici à ce qui Napoléon sait que la guerre sera longue et prête à cause de la supériorité du gouvernement de 1815, (cette dernière fois cela dura trois ans) l'Alsace fut occupée par les armées alliées, dans lesquelles l'élément allemand tenait, comme on sait, une très grande place. Pendant ce temps-là, la France était terrassée, humiliée, foulée aux pieds. Qui a jamais ouï dire que l'Alsace, remise à ses mêmes hôtes aux jours de l'adversité, alors demandé à redevenir allemande ?

Aussi recueille-t-elle aujourd'hui le prix de sa fortitude et de sa fidélité, et ce prix c'est l'estime, l'admiration et *la confiance* du reste de la France. Demandez à tout ce monde qui s'agite depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, depuis les Alpes, le Jura et les Vosges jusqu'à l'Océan, demandez-lui à qui revient la palme du patriotisme et vous n'entendrez pas une seule voix qui ne réponde : A l'Alsace !

Et c'est là le peuple dont l'écrivain du *Pingsten* a dit qu'il *verrait avec indifférence les soldats prussiens venir chez lui, tandis que les soldats de Prusse y seraient considérés comme des étrangers !* Encore une fois, qu'a-t-il donc passé dans le cabinet de rédaction du *Pingsten* ?

J'ai parlé tout à l'heure de la confiance que l'Alsace inspire à la France. Si cela n'avait pour de cette-là, n'agirait-elle pas à son égard comme l'Empereur de Russie agit envers la Pologne ? Ne chercherait-elle pas à achever de la dépossédaner dans le plus bref délai possible, en lui interdisant, dans la mesure de son pouvoir, la conservation de sa vieille langue et de ses vieilles habitudes ? Loin de là, voici ce que fait la France :

Chacun sait que, dans notre pays, l'instruction publique est centralisée comme tout le reste. Il y a quelque chose, dans Paris et par des hommes venus de toutes les parties du pays, qui sont dressés les programmes d'études pour les écoles primaires de tout le territoire. Or il y a, de ces programmes qui sont spécialement destinés à l'Alsace, *l'enseignement de l'allemand y figure côte à côte avec celui de l'anglais !* Ainsi bien y a-t-il tout lieu de croire que c'est dans ce respect scrupuleux qu'elle a pour les mœurs, les usages, les convenances des populations nouvellement annexées, dans le régime d'égalité avec les anciennes provinces dont elle les fait jouir, que gît pour le secret de la facilité et de la promptitude avec lesquelles la France se rattache, pour ainsi dire, corps et âmes. Quelque soit, du reste, la cause du phénomène, l'expérience en a été renouvelée assez souvent et toujours avec des résultats assez concluants pour que l'on puisse prédire par analogie, que, si un jour il arrive, ce que personnellement je souhaite peu,—que la France s'élève, ailleurs qu'en Alsace, jusqu'à la rive gauche du Rhin, 50 ans ne se passeront pas avant qu'à Mayence, à Coblentz, à Cologne et à Trèves, on soit aussi bon Français qu'on peut le faire en Bretagne ou en Bourgogne, sans pour cela cesser de parler l'allemand à cœur joie, de s'abreuver de bière et d'aimer fort le *sourcroud*.

Passons maintenant à la Lorraine, c'est-à-dire aux départements des Vosges, de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle, tous quatre situés, non, comme le dit l'écrivain du *Pingsten*, entre le Rhin et la chaîne des Vosges, mais bien sur le versant opposé de celle-ci. Ici, sauf une réserve à laquelle nous reviendrons dans un instant, les traces de germanisme ne se trouvent nulle part. La raison en est bien simple : c'est que la Lorraine, prise dans son ensemble, n'a jamais eu rien de commun avec l'Allemagne, si ce n'est quelques liens de fidélité qui, à des époques reculées, la mirent, d'une façon intermittente, dans la dépendance nominale du Saint-Empire. Mais autant on peut dire que la Lorraine, du Dauphiné, et de même que toutes autres parties de la France actuelle dont nul ne s'est jamais avisé de contester l'origine gauloise et le caractère français.

Maintenant il est très vrai qu'à l'extrême frontière de la Lorraine, dans le département de la Moselle, l'Allemand est, dans beaucoup de cas, la langue maternelle des enfants. Après tout, l'existence de cette anomalie apparente s'explique par ce fait que, sur cette partie de la frontière, la ligne de démarcation entre la France et le territoire étranger est tout à fait imaginaire, comme l'est, par exemple, le lowsty-line entre les Etats de la Louisiane et du Mississippi. Aucun obstacle matériel n'empêchant les habitants des deux pays voisins de se visiter, de mener une existence commune à beaucoup d'égards, la frontière ne peut empêcher les uns de *désirer* jusqu'à un certain point sur le sol